



COMPTE RENDU DE LA REUNION

Séance du 3 février 2021

Présents

Brigitte Fillion
Chantal Olivier

Théo Chillet
Clarisse Jaillet
Gaëtan Marlas
Gabin Meunier
Marine Romero
Valentine Tavernier

Absents

Léna Castillejo
Emeline Gras
Léo Paraskevopoulos
Megan Tavernier

Le 3 février 2021, à 14 heures, le Conseil Municipal Enfants, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Brigitte Fillion, première Adjointe au Maire.

Secrétaire de séance :

ORDRE DU JOUR

- Accueil des nouveaux élus
- Point sur le plan d'actions
- Point sur le calendrier des séances

Monsieur le maire participe à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux deux nouveaux élus : Théo Chillet et Gabin Meunier

Un tour de table est fait pour la présentation de chacun.

Théo et Gabin présentent leur projets sur lesquels ils ont appuyé leur campagne ; projets qui seront ajoutés au plan d'actions du CME.

Brigitte Fillion rappelle que le CME est élu jusqu'à la fin de cette année scolaire et que de nouvelles élections se tiendront à la rentrée de septembre 2021

POINT SUR LES ACTIONS DU CME

Ci-joint le tableau des actions mis à jour :

- d'un nouveau thème : « développement économique »
- de 4 nouvelles actions proposées par Théo et Gabin
- de la révision du plan d'actions global



CME Tramoyes - Les
projets 2019-2020 ré

Le point est fait sur les actions réalisables à très court terme et sur celles à finaliser.

La planification sera établie lors de chaque séance.

Les membres du CME décident :

- de poursuivre la charte relative aux règles du bien vivre ensemble
Ci-joint le fichier de synthèse du travail déjà réalisé et à finaliser.



- de convier à la prochaine réunion Monsieur Philippe Criscuolo, Conseiller municipal délégué à la transition écologique, pour établir une charte relative des règles pour préserver l'environnement

CALENDRIER DES REUNIONS 2021

L'implication et la présence de chaque élu est importante. Aussi, il est demandé de :

- bien noter les dates des réunions fixées et notamment celle du vendredi 25 juin qui sera la séance publique de clôture du mandat 2019-2021 ;
- de faire un point pour la prochaine réunion afin d'identifier les contraintes éventuelles de chacun

Ci-joint le calendrier



CME calendrier-2021 V2.pdf

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures 30

**La prochaine réunion est fixée
Au mercredi 17 MARS 2021 à 14 heures**